

**VENTE
AUX ENCHERES PUBLIQUES
JEUDI 18 FÉVRIER 2021 à 14 HEURES**

**Tribunal Judiciaire d'AVIGNON
2, boulevard Limbert
84078 AVIGNON CEDEX 9**

**LE PONTET (84130), ensemble immobilier dénommé « LES
JARDINS DES VIGNERONS » sis 254, rue des Hirondelles**

APPARTEMENT – T3

Lot n°128 – 1^{er} étage

GARAGE n°334

Lot n° 334

MISE A PRIX : 35.200 EUROS

A la requête **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD)**, venant aux droits de la société **BANQUE PATRIMOINE ET IMMOBILIER (BPI)** demeurant 26/28 rue de Madrid, 75008 PARIS, ayant pour Avocat postulant, **Maître Guillaume FORTUNET**, Avocat au Barreau d'AVIGNON, membre de la SCP FORTUNET & Associés, et pour Avocat plaidant, **Maître Cécile ROUQUETTE-TÉROUANNE** membre de la SELARL d'Avocats C.V.S. (CORNET – VINCENT – SEGUREL), Avocat au Barreau de PARIS.

Désignation et description des biens :

Le lot n°128 : Un appartement sis au 1^{er} étage du bâtiment B escalier B1, portant le n°128 au plan comprenant, entrée, séjour avec kitchenette, deux chambres, salle de bains, WC, dégagement, balcon.

Et les CENT CINQ DIX MILLIEMES (105/10.000^{ème}) des parties communes générales.

Le lot n°334 : Un garage situé à l'extérieur des bâtiments A et B, portant le numéro 334 sur le plan de masse.

Et les NEUF DIX MILLIEMES (9/10.000^{ème}) des parties communes générales.

Selon le Procès-verbal descriptif du 4 juillet 2018, le lot fait l'objet d'un bail d'habitation du 10 octobre 2017 avec prise d'effet le 15 octobre 2017, pour un loyer mensuel de 550 € et 50 € de provision sur charges mensuelles.

VISITES : LUNDI 1^{er} FÉVRIER 2021 DE 11 HEURES A 12 HEURES

Outre les charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente. Les frais de poursuites de vente sont payables en SUS du prix de vente, outre la TVA le cas échéant.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'AVIGNON.

Consignation pour enchérir est de 3.520 € par chèque de banque à l'ordre de la CARPA d'AVIGNON, à valoir sur le prix d'adjudication.

Pour tous renseignements, s'adresser aux avocats susnommés ou au Greffe du Juge de l'exécution (Chambre des saisies-immobilières) près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON où le cahier des conditions de vente (n°18/02945) a été déposé.